



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 février 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI quatorze février deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 07 février 2020, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Simon POURRET à Marion CANALES, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Edith CANDELIER à Jean-Pierre BRENAS, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Claude LEROUX à Nicolas BONNET, Nicole PRIEUX à Magali GALLAIS

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

M. Florent NARANJO arrive pendant le discours introductif de M. le Maire.

Mme Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°2.

M. Grégory BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n° 38 et donne pouvoir à Mme Cécile AUDET.

Mme Géraldine BASTIEN quitte la séance avant le vote du vœu et donne pouvoir à M. Jean-Pierre LAVIGNE.

Rapport N° 1
CONVENTION ENTRE LE CCAS ET LA VILLE - PROJET
INTERGENERATIONNEL

Rapporteur : Madame Cécile AUDET

Le service d'accueil familial de la Direction Petite Enfance développe dans le cadre de la démarche performance des projets innovants. Ainsi, un projet intergénérationnel a été construit avec l'EHPAD « Les mélèzes » du CCAS : « quand le « je » rapproche les générations ».

L'objectif est de proposer des rencontres régulières et de créer du lien entre deux générations.

Ces temps d'échanges, à raison de deux demi-journées par mois auront lieu au Pôle d'Activité de Soins Adaptés (le PASA) entre les résidents et les enfants du Service d'Accueil Familial accompagnés de leur assistant maternel. Le PASA accueille des résidents atteint de troubles cognitifs légers.

Les objectifs de ce projet sont nombreux, au-delà de favoriser le lien social intergénérationnel, il permet d'apporter un espace de bien être dans lequel chacun est attentif à l'autre.

La convention est mise en place pour l'année 2020, elle pourra se poursuivre en 2021 si les deux parties en expriment le souhait.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'approuver la convention entre la Ville et le CCAS ci-jointe et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la dite convention.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **27 FEV. 2020**

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe chargée de l'Education, l'Enfance
et de la Petite Enfance



Cécile AUDET

PROJET INTERGENERATIONNEL

**Les Mèlèzes-le SAF, Quand le «je» rapproche les
générations**

EHPAD LES MELEZES (CCAS)
SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL (DIRECTION PETITE
ENFANCE)

CONVENTION

Le CCAS de Clermont-Ferrand

1, rue Saint Vincent 63000 Clermont-Ferrand gestionnaire de l'EHPAD, Les Mèlèzes
Représenté par sa Vice - Présidente Madame Nicaise JOSEPH dûment habilitée par délibération
du Conseil d'Administration du 6 mars 2020

La Commune de Clermont-Ferrand

Hôtel de Ville, 10 Rue Philippe Marcombes, 63000 Clermont-Ferrand représenté par son Maire
ou son représentant dûment habilité par délibération du Conseil Municipal du 14 février 2020

Déclarent établir entre eux une convention aux motifs suivants :

Quand le « je » rapproche les générations

L'idée d'un projet intergénérationnel entre l'EHPAD et le service d'accueil familial est née de la volonté de la responsable de ce service et de son équipe, de réaliser des activités hors les murs de sa structure. Le souhait du directeur de l'EHPAD d'accueillir les assistantes maternelles et les enfants accueillis (âgés de moins de 3 ans) a permis de faire émerger ce projet.

L'idée première est de proposer des rencontres régulières et de créer du lien entre deux générations.

Ces rencontres permettent d'enrichir le projet de vie de la résidence en recréant des temps de partage, de découverte, d'ouverture, d'écoute de l'autre.

Article 1 – Exposé des motifs :

PROJET INTERGENERATIONNEL

EHPAD Les Mélèzes – SAF Direction de la petite enfance

Présentation générale et cadre spatio-temporel

Le PASA (pôle d'activité de soins adaptés) est un espace aménagé dans l'EHPAD, dédié à l'accueil des résidents atteints de troubles cognitifs légers (Alzheimer).

Le service d'accueil familial est un service de la Direction Petite Enfance, il assure la coordination et la gestion des assistantes maternelles municipales. Quatre assistantes maternelles volontaires participent à ce projet, elles se rendront à l'EHPAD « Les Mélèzes » accompagnées des enfants dont elles ont la garde et encadrées par l'équipe éducative du SAF.

Un espace commun intergénérationnel est aménagé au sein du PASA favorisant ainsi les échanges adultes-enfants. Plusieurs coins avec du mobilier et du matériel adaptés à la taille et l'ergonomie de chacun permettent aux enfants, comme aux résidents de s'installer confortablement autour d'un livre, d'un puzzle, d'un jeu, et de partager ensemble, un temps d'échange spontané.

L'espace étant à la fois vaste et cosy, les adultes comme les enfants pourront se rendre en toute sécurité dans les différents coins aménagés (dînette, livre, dessin, peinture...), permettant ainsi à chacun de vaquer librement et en toute confiance, à ses occupations et de passer d'un coin de jeu à un autre, d'une activité à une autre sans contrainte.

Aucun planning n'est organisé, laissant ainsi place à des temps de rencontres instinctifs autour d'un support jeu, jouet, livre, pâte à modeler... laissant ainsi à chacun le temps de se trouver, de se retrouver

Le PASA est un espace conçu pour créer un environnement confortable, rassurant et stimulant pour les résidents. Il doit aussi offrir des lieux de vie sociale pour le groupe, notamment pour l'accueil des familles et proposer une ouverture sur l'extérieur par un prolongement sur une terrasse sécurisée, librement accessibles aux résidents.

Un PASA accueille au maximum 14 résidents afin de proposer un accompagnement personnalisé.

Les temps d'échanges sont organisés les jeudis matins de 9h30 à 11h30, à raison de deux fois par mois.

Objectifs globaux

Les objectifs de ces rencontres sont :

- de favoriser le lien social intergénérationnel
- de socialiser les enfants en leur apportant un environnement plus large que celui du cercle familial
- de valoriser pleinement chaque étape de la vie
- d'amener l'enfant à se projeter dans la construction de son identité
- de diversifier les relations avec l'autre afin d'élargir le repère affectif des enfants
- de contribuer à la valorisation du savoir, savoir-être, savoir-faire
- d'éveiller les plus jeunes et de contribuer à stimuler physiquement et psychologiquement les plus âgés
- de respecter le rythme de chacun, les appréhensions et craintes, les réticences
- d'apporter un espace de bien être dans lequel chacun est attentif à l'autre.

Objectifs pour la personne âgée

- Renouer du lien humain
- Permettre l'émergence de souvenirs concernant l'enfance (mémoire émotionnelle),
- Développer l'estime de soi : porter attention à un enfant permet de se sentir utile, de se sentir capable de prendre soin de l'autre
- Rompre momentanément avec les aléas de la vieillesse (notion de plaisir).

Objectifs pour l'enfant

- Être en relation, en lien avec une personne en tant que tel mais également avec une autre génération
- Appréhender le phénomène du vieillissement
- Favoriser le vivre ensemble
- Créer des liens de confiance par le jeu et l'activité libre
- Offrir à l'enfant un autre cadre de jeu, d'explorations

Article 2 – Déroulement de ces rencontres :

Les partenaires décident d'organiser des rencontres régulières, qui auront lieu durant l'année 2020, selon un calendrier établi en accord entre les parties qui figure en annexe mais pourra être adapté si besoin. Elles ont lieu deux fois par mois.

Elles seront encadrées par les personnels des structures partenaires :

Pour l'EHPAD les Mélézes : 2 Assistants de soins en gérontologie (ASG) Martine Tournaire et Sabine Lapouge. Une des assistantes est auxiliaire de puériculture de formation et la seconde a exercé en tant qu'assistante maternelle à domicile. 14 résidents sont inscrits dans l'unité, avec la possibilité ou non de se rendre au PASA en fonction de leur état de fatigue.

Pour le SAF : Eric Chantelot éducateur de jeunes enfants, Josiane Pireyre-Petit agent polyvalent encadrant et Nathalie Pegny responsable du SAF.

Les rencontres ont lieu en petits groupes:

4 assistantes Maternelles sur la base du volontariat seront présentes :

- Mme Morange Michelle, accompagnée de quatre enfants.
- Mme Bussac Cécile, accompagnée de trois enfants.
- Mme Constantin Madeleine, accompagnée de deux enfants.
- Mme Queiroz Emma, accompagnée de trois enfants.

Article 5 – Assurance et responsabilité :

Le CCAS pour l'EHPAD les Mélèzes, la ville de Clermont-Ferrand pour le Service d'Accueil Familial, déclarent être couverts pour leurs activités par un contrat d'assurance garantissant la responsabilité civile qui peut leur incomber pour les dommages causés à autrui, et notamment du fait de leur personnel ou des usagers de leur service.

Article 6 – Durée de la convention :

La présente convention est conclue pour l'année civile 2020.

Elle prend effet à compter du 15 janvier 2020, et se déroulera selon un calendrier défini d'un commun accord entre les partenaires et joint en annexe.

Cette dernière pourra être modifiée en cas de besoin.

Le partenariat pourra se poursuivre sur l'année 2021, si les parties manifestent leur accord par courrier échangé.

Fait à CLERMONT-FERRAND le

Pour le CCAS de Clermont-Ferrand gestionnaire de l'EHPAD les Mélèzes :

Nicaise JOSEPH

Vice-Présidente

La Commune de Clermont-Ferrand :

pour le Maire et par délégation,

l'Adjointe déléguée

Cécile AUDET

Annexe : Déroulement des rencontres

Les rencontres auront lieu dans les locaux du Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (P.A.S.A.) de l'EHPAD « les Mélèzes » à Clermont-Ferrand.

Calendrier des rencontres :

Jeudi 10 Janvier : Aménagement des locaux avec le personnel du PASA et les assistantes maternelles du S.A.F.

Temps de rencontre :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Jeudi 23 Janvier	Jeudi 20 Février	Jeudi 19 Mars	Jeudi 2 Avril	Jeudi 14 Mai	Jeudi 11 Juin
			Jeudi 16 Avril	Jeudi 28 Mai	Jeudi 25 Juin

Horaires :

Arrivée à l'EHPAD : 9h30/10h30

Activité : -Activités libres (manipulation sensorielle, peinture, lecture, chansons, ...)

- Réflexion sur la mutualisation d'intervenants extérieurs